

Québec, le 16 décembre 2014

Monsieur Kenneth J. Robertson
Directeur général
Collège régional Champlain
1301, boul. de Portland, C.P. 5000
Sherbrooke (Québec) J1J 1S2

Objet : Cinquième suivi de l'évaluation institutionnelle

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 24 novembre 2014, du cinquième suivi apporté par le Collège régional Champlain pour répondre à la recommandation d'élaborer et de mettre en application une politique de gestion des ressources humaines (PGRH) qui réponde efficacement aux besoins du Collège, notamment en ce qui concerne le recrutement, la sélection, l'évaluation, la valorisation et le perfectionnement de son personnel. Pour ce qui est du recrutement, de la sélection et de l'évaluation du personnel, le Collège a déjà donné les suites satisfaisantes.

La Commission constate que le Collège a élaboré une nouvelle politique d'évaluation de la performance des gestionnaires, accompagnée d'un guide et d'une procédure d'évaluation. Cette politique a été dûment adoptée par le conseil d'administration du Collège en mars 2014 et elle réfère clairement au règlement institutionnel de la gestion des ressources humaines (Bylaw 4). La politique prévoit, entre autres, la valorisation et le développement des compétences des gestionnaires du Collège. Le Collège s'est aussi donné un guide d'évaluation exhaustive, qui établit le cycle d'évaluation, précise ses objectifs et les résultats attendus, établit les compétences-clés nécessaires pour la gestion efficace. Le guide propose également une grille d'évaluation et un plan de développement professionnel. La Commission estime que le Collège aurait intérêt à appliquer la procédure d'évaluation proposée par le nouveau guide d'évaluation de performance des gestionnaires à tous les corps d'emploi de son personnel pour favoriser sa pleine valorisation et son développement.

...2

La Commission souligne les efforts déployés par le Collège régional Champlain dans le suivi apporté à l'évaluation institutionnelle au cours des dernières années. L'établissement s'est donné notamment diverses politiques en matière de la gestion des ressources humaines, qui se retrouvent toutes sur son site Internet. La Commission considère que le Collège régional Champlain a donné des suites satisfaisantes et elle lève la recommandation.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Céline Durand

c. c. M. Paul Keaser, directeur des études par intérim